

AVIS PUBLIC

ENTRÉES EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire tenue le 3 décembre 2024, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

AO-671 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, le boulevard Mont-Royal, l'avenue Vincent d'Indy et l'avenue Willowdale.

AO-672 intitulé : « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet du règlement vise à modifier les règles de stationnement afin d'implanter un espace réservé aux personnes à mobilité réduite sur le côté est de l'avenue Champagneur au sud de l'avenue Lajoie.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, ce 12 décembre 2024

La Secrétaire de l'arrondissement

Julie Desjardins, avocate